

# Sécurité maritime

*Face aux enjeux de sécurité,  
les missions de la DIRM NAMO maintenues tout au long de 2020*

2 703 aides à la navigation

2 115 opérations de maintenance

4 986 opérations de sauvetage coordonnées  
pour 10 702 personnes impliquées

3 591 visites de sécurité de navires professionnels



Crédits photos : DIRM NAMO

## 45 % des phares de France

La DIRM NAMO assure un entretien permanent de l'ensemble des aides à la navigation en mer et à terre et un taux de disponibilité de 98 % tout au long de l'année. 2 115 opérations de maintenance ont été effectuées en 2020.



Intervention des techniciens de la DIRM NAMO pour rétablir la protection contre la foudre sur le phare de l'île Vierge

Les 2 703 aides à la navigation maritime sont des équipements indispensables aux navigateurs pour parer aux écueils de sec-

teurs maritimes très fréquentés et pour bénéficier d'un jalonnement des chenaux d'accès aux ports.

Dans les phares isolés, produire et stocker l'énergie sur place est une solution vertueuse. Les phares de la DIRM NAMO fonctionnent depuis plusieurs décennies grâce aux énergies solaire et éolienne.

Par ailleurs, de nouvelles sources lumineuses, les leds, remplacent



Solarisation de la maison feu du Toulinguet dans le Finistère, source de fiabilité et d'économies



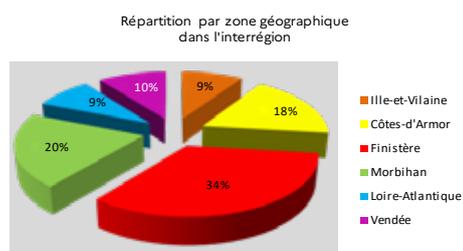
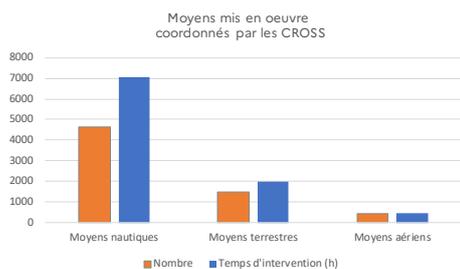
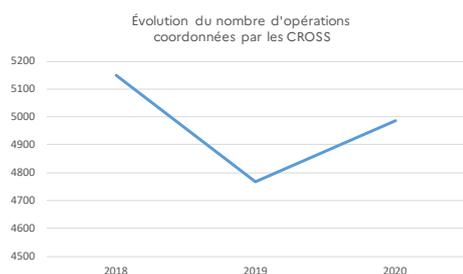
Production électrique pour le phare de l'île Wrac'h

progressivement les lampes halogènes, réduisant ainsi la consommation énergétique : 25 phares sur 54 en sont équipés.



Réparation d'une tourelle dans le Morbihan

## 64 % des actions de sauvetage pour la plaisance, les activités nautiques et littorales



Le nombre global d'opérations de sauvetage coordonnées par les centres régionaux opérationnels de surveillance et de sauvetage (CROSS) de Corsen et Étel est en hausse avec une répartition assez différente des années précédentes en raison des épisodes de confinement. La majorité des opérations concerne toujours le segment « loisirs ». Huit opérations sur dix impliquent un « flotteur » (navire ou équipement de loisir nautique). La durée totale d'intervention est de 9 515 heures<sup>(2)</sup>.

Pour la façade de l'interrégion, près de 3 500 opérations ont été coordonnées pour 6 648 personnes impliquées. Les opérations connaissent aussi un résultat marqué par la plaisance, les activités nautiques et littorales. 4 713 moyens<sup>(2)</sup> ont été engagés pour une durée globale de 6 173 heures.

La Société nationale de sauvetage en mer couvre 59 % des moyens nautiques mis en œuvre dans l'interrégion. Son pôle de soutien de la flotte à Saint-Malo réunit sur un seul site des magasins, de l'expertise et la fonction centralisée de la gestion de la maintenance. Un système de hotline se met en place dans une vraie dimension de soutien



centralisé. Les équipes sont mobiles et peuvent être amenées à se rendre dans les stations.

Parmi les autres moyens nautiques intervenant pour le sauvetage : les pompiers et les autres navires présents sur zone.

Les pompiers sont les principaux intervenants pour la mise en œuvre des moyens terrestres. Participent également la gendarmerie, la Marine nationale grâce aux sémaphores, et le Centre de consultation médicale maritime de Toulouse ainsi que le SAMU de coordination médicale maritime.

La Sécurité civile figure au premier rang des intervenants pour les moyens aériens (57 % des engagements dans l'interrégion), suivie de la Marine nationale et de la Gendarmerie nationale. Les Douanes mais également des administrations étrangères peuvent aussi prendre part aux opérations.

## Inspection des navires : sécurité, conditions de travail et de vie, environnement

**2 730 visites de sécurité de navires professionnels français** au titre de l'État du pavillon ont été réalisées en 2020. Ces contrôles sont axés sur la sauvegarde de la vie humaine en mer, l'habitabilité, les normes sociales et la prévention de la pollution. 59 % sont des visites périodiques, 37 % des visites

spéciales (incluant des visites inopinées, de coque à sec, sur réclamation de l'équipage ou de suivi de chantier) et 5 % des visites de mise en service de navires.

**121 inspections de navires étrangers en escale** dans les ports de l'interrégion ont été effectuées. Ce contrôle s'effectue dans le

cadre du Mémorandum de Paris\* (contrôle des navires par l'État du port). La DIRM NAMO assure 90 % de l'objectif annuel fixé par la Direction des affaires maritimes dans le cadre des objectifs de l'Agence européenne pour la sécurité maritime. Trois navires inspectés ont fait l'objet d'une détention pour non-conformité.

(1) de la baie du Mont-Saint-Michel à la frontière espagnole (recherche et sauvetage, assistance aux biens, sûreté des navires et opérations diverses), zones de compétences des CROSS de la DIRM NAMO ; (2) moyens nautiques, terrestres et aériens.

## 112 navires<sup>(1)</sup>/jour enregistrés au large de Ouessant

(1) navires de jauge brute > 300 UMS



Ce sont 40 886 passages de navires<sup>(1)</sup> qui ont été comptabilisés dans le dispositif de séparation du trafic (DST) d'Ouessant.

Ce trafic subit une légère baisse (- 4 %), ce qui peut s'expliquer par la crise sanitaire mondiale.

Des navires de 87 pavillons différents ont croisé devant Ouessant en 2020.

941 millions de tonnes dont 287 millions de tonnes de marchandises dangereuses et/ou polluantes ont été déclarées.

Le nombre total de passagers transportés dans la zone de compétence s'élève à 898 128 (- 40 % par rapport à 2019).

## La cybersécurité déclinée au maritime

La cybersécurité est devenue un véritable enjeu. L'association France cyber maritime est un centre national de coordination de la cybersécurité dédié au maritime qui a été créé fin 2020 à Brest. Son but, « contribuer à répondre aux attentes du monde maritime et portuaire sur les questions de cybersécurité maritime, dans un contexte de numérisation accrue des na-

vires et des ports, de développement des drones et navires autonomes, et d'accroissement des menaces cyber pesant sur ce secteur stratégique pour la France et l'Europe. » La réponse à ce risque grandissant se structure progressivement pour fédérer et mutualiser les forces des différents acteurs du monde maritime.

Un mastère spécialisé® « cybersécurité des systèmes maritimes et portuaires », unique en Europe, a aussi été créé. Quatre écoles d'ingénieurs, l'ENSTA Bretagne, l'École navale, l'ENSM (cf page 17), associées à l'IMT (institut Mines telecom) Atlantique-Bretagne, ont uni leur moyens pour créer ce mastère à Brest.

## 156 dossiers instruits pour le tribunal maritime de Brest

La DIRM NAMO a lancé la procédure du recrutement de nouveaux assesseurs pour le tribunal maritime installé à Brest.

Ils viennent compléter les trois magistrats du siège de ce tribunal qui juge en matière délictuelle les infractions maritimes,

notamment les manquements aux règles de circulation pour tout type de navires, renforçant la sécurité maritime sur la façade.

La DIRM assure la centralisation et le suivi des dossiers relevant de ce tribunal. Elle communique

un avis au parquet sur les suites à donner aux procès-verbaux d'infraction.

156 dossiers ont été adressés par la DIRM NAMO au Parquet du tribunal maritime en 2020 et 17 affaires ont été jugées en audience.